

## Compte-rendu du CHSCT des 16 et 27 mars 2018

À l'occasion de la première séance de l'année du CHSCT des Finances des Bouches-du-Rhône ( Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail ), ce n'est pas un mais deux jours qui ont dû être prévus afin de pouvoir élargir un ordre du jour pléthorique.

Si on peut se féliciter que l'administration prenne enfin en compte la lourdeur de l'ordre de jour lors de la convocation, on peut s'inquiéter des nombreux points à étudier, la grande majorité d'entre eux étant relatifs à des restructurations, suppressions, réorganisations, fusions, expérimentations ou tout autre terme finissant par « ion » dont l'administration a le secret de nous abreuver.

Concernant la Douane, le rapport de visite de la **brigade de Marseille Port** a été présenté. Issue de la « fusion » des BSE Nord et Sud, cette brigade offre des conditions de travail déplorables aux collègues qui y sont affectés. Au menu : problème récurrent de lumière, sanitaires bouchés régulièrement, risques de chutes entre les différents locaux, installation électrique pas aux normes, etc.

Les représentants du personnel ont fait remarquer que tout était prévisible dès le départ et d'ailleurs annoncé devant toutes les instances, que ce soit en groupe de travail, en comité technique ou en CHSCT. Ainsi dès le 29 septembre 2014, les représentants des personnels en CHSCT s'étaient inquiétés des conditions dans lesquelles la réinstallation de l'ex BSE Sud allait se faire. Malheureusement, cela s'est confirmé.



L'amertume d'avoir eu raison dès le départ n'a été que peu nuancée par l'aveu de l'administration selon lequel tout ne s'est bien passé mais qu'on ne peut plus rien faire pour revenir en arrière. Pour rappel, la BSE Sud devait s'installer provisoirement dans des Algécos « de luxe » pendant une durée de 18 mois. Au final, si les délais de livraison du nouveau bâtiment de la BSE portuaire étaient respectés, il faudra 3 ans et demi entre le déménagement de la BSE Sud et la livraison complète de la nouvelle BSE portuaire. Durant cette période, les Algécos de luxe se sont transformés en modulaires de chantier d'occasion...

Second sujet de la séance : **la fermeture de la BSI d'Arles.**

Les raisons avancées par l'administration pour fermer cette unité dont les résultats sont excellents sont d'ordre « opérationnel » : suppression de péages en Montpellier et Nîmes, meilleure capacité d'une brigade plus importante en terme d'effectifs à faire des opérations de grande envergure, notamment pour des contrôles dynamiques.

Solidaires Douanes a une fois de plus dénoncé une fermeture annoncée de longue date en raison de l'incapacité de l'administration à loger convenablement les services, d'une part, et de la diminution des effectifs de l'autre. Ainsi, entre la BSI d'Arles (mal) installée dans du locatif – un droit d'alerte a été déposé pendant près de deux ans (!) - et la BSI de Nîmes installée dans des locaux domaniaux, il a été pris fait et cause pour la seconde brigade, quand bien même le triangle Rhodanien justifie parfaitement la coexistence des deux brigades...



Ont été annoncés à cette occasion par le DR d'Aix-en-Provence les prochaines réunions, dont un CTSD à la DI PACA-Corse en juin prochain. C'est à compter de la tenue du CTSD entérinant la fermeture que les agents de la brigade seront considérés comme restructurés. Dès lors ils bénéficieront des priorités de mutation pendant une durée de deux ans.

Solidaires a exigé confirmation que les agents d'Arles qui le souhaitent pourraient « suivre leur poste » à Nîmes quand bien même il s'agit d'une autre interrégion afin de bénéficier de la priorité absolue sur la DR d'Aix-en-Provence et sur la BSI de Nîmes ainsi que d'une priorité relative sur le reste de la DI.

Cependant, avant tout cela, il faudra encore que les travaux d'aménagement de la BSI de Nîmes soient effectués. D'après l'administration, ceux-ci ne débiteront dans tous les cas pas avant fin 2018 pour une durée prévisible de 6 mois.

Pour Solidaires Douanes, Vincent FINKBEINER (titulaire) et Thierry LEGRAND (suppléant)

Des questions? Des remarques? Une adresse : [solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr](mailto:solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr)